

Philippe BET¹
Richard DELAGE²

DU NOUVEAU SUR LE CENTRE DE PRODUCTION DE CÉRAMIQUE SIGILLÉE DE LUBIÉ (Allier) : Étude préliminaire du mobilier issu d'un sondage récent

I. LES RECHERCHES MENÉES DURANT LE XIX^e S.

Le site³ de Lubié⁴ doit sa grande notoriété à Joseph Déchelette qui, en 1904 dans *les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, avait attiré l'attention

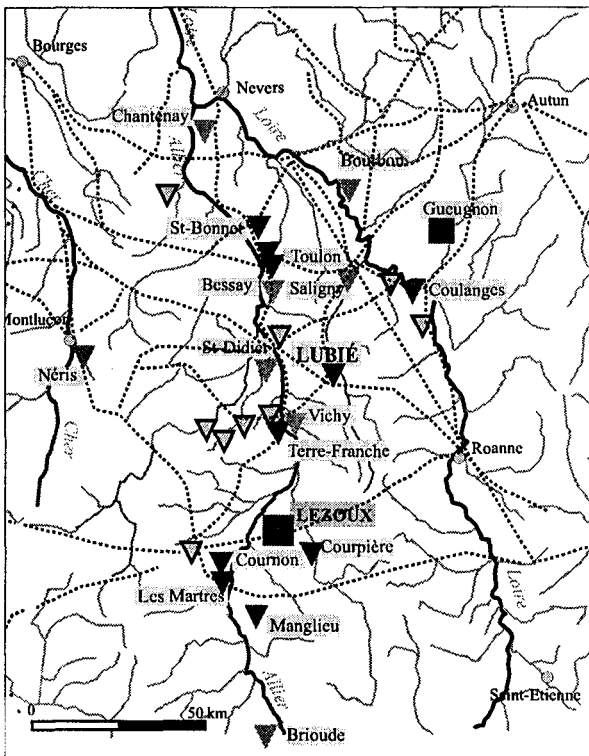


Figure 1 - Situation de Lubié par rapport aux autres centres céramiques de Gaule Centrale.

du monde archéologique sur ce centre de production sigillée en rédigeant une quinzaine de lignes à son sujet. Il relatait les explorations archéologiques menées par Alfred Bertrand et Roger de Quireille en 1878 et 1879 après une première série de ramassages dans les années 1860. De l'ensemble de ces travaux, seule une publication (Quireille et Bertrand 1881), non illustrée, d'environ 200 tessons de sigillée, nous est parvenue. Il s'agit principalement de vases hémisphériques moulés Drag. 37, de coupelles à lèvres ourlées Drag. 35, de mortiers Drag. 38 et Drag. 45. Seuls deux fragments de moules sont signalés, mais des éléments d'enfournement et de bâti de fours sont cependant mentionnés. De plus, le lieu précis de ces observations anciennes reste aujourd'hui inconnu. Les inventeurs précisent seulement avoir parcouru deux kilomètres en zigzag dans des parcelles labourées, ne rencontrant que de temps à autre des vestiges. Presque un siècle alors s'écoula sans que de nouvelles recherches ne soient entreprises.

II. LES RECHERCHES MENÉES DURANT LE XX^e S.

Dans les années 1970, Hugues Vertet a ramassé, dans les prés qui longent la Besbre, quelques tessons dans des taupinières. Plus récemment, en 1987, Jacques Corrocher a effectué un sauvetage urgent à l'occasion de l'élargissement du chemin départemental 423. À cette occasion, il a pu recueillir sur 8 m² un matériel abondant (sigillée et moules) dans une couche épaisse d'une trentaine de centimètres. Celle-ci ne semblait pas être en position primaire. Le mobilier recueilli se composait notamment de Drag. 37, de deux Drag. 30, d'assiettes Curle 15 et 23, de plats Drag. 18/31, de coupelles Drag. 27, Drag. 42, Drag. "46", Drag. 33, Ritt. 8, Lud. Tg, Walt. 80, de mortiers

1 Archéologue AFAN, UMR 6566, centre archéologique Duchasseint, 63190 Lezoux, bet@lezoux.com

2 ATER, Université de Paris I ; étude de la céramique sigillée moulée réalisée dans le cadre du PCR : *Les lieux de fabrication et production céramiques de l'Antiquité au Moyen Âge en Auvergne*.

3 Il est référencé par le Service Régional de l'Archéologie sous le numéro ICAF 03.138.01.

4 Nous préférons conserver le nom de Lubié qui a été largement consacré par la littérature archéologique. Le nom actuel est Lubillet, qui correspond au nom d'une ferme isolée située sur le territoire de la commune de Lapalisse.

Drag. 38, Drag. 43, Drag. 45, de gobelets Déch. 72, ainsi que d'éléments d'enfournement, des tubulures, des céramiques fines et communes et, enfin, d'une vingtaine de moules.

À Pâques 1997, des travaux de terrassement non autorisés pour la construction d'une grande surface ont fait l'objet de nouvelles observations de notre part en compagnie d'Hugues Vertet. Le site avait été perforé sur plusieurs milliers de mètres carrés et sur une profondeur de 1,20 m. Au nord de l'excavation, sur les tas de déblais, plusieurs centaines d'éléments antiques ont été ramassés à cette occasion. Le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne a dressé un procès-verbal. Le procureur de la République a décidé de ne pas donner suite, considérant que la destruction n'était pas assez caractérisée. Le mobilier

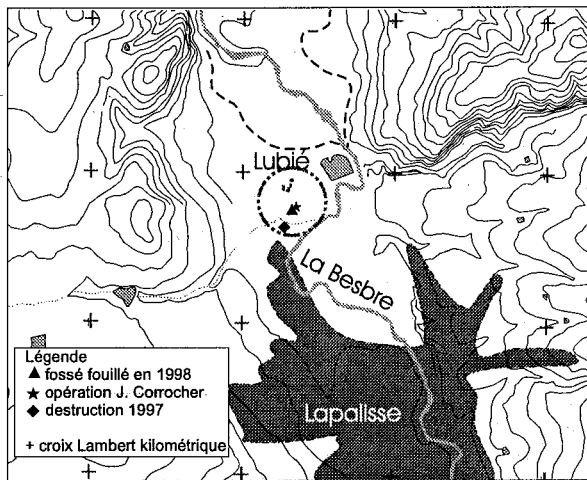


Figure 2 - Localisation des découvertes à Lubié.

recueilli⁵ comporte des amphores d'importation, de la céramique commune à cuisson oxydante, des amphorettes à engobe rouge, des céramiques à engobe blanc, des gobelets en parois fines engobées. Soixante-seize tessons de sigillée ont été également ramassés. Onze d'entre eux proviennent des ateliers de Millau/La Graufesenque⁶, deux de Lezoux⁷. Les soixante autres semblent avoir été produits à Lubié⁸. Le matériel recueilli comporte donc de la céramique d'importation. Outre la sigillée de Millau et de Lezoux, il y a également des cruches à engobe blanc, un mortier de Coulanges, des amphores et sans doute des parois fines engobées. Ces éléments de consommation ne correspondent pas à une phase reconnue de production du site de Lubié et peuvent peut-être se rattacher à un habitat du I^{er} s. ou du début du siècle suivant, ou du moins à une zone de rejet en relation avec celui-ci.

III. LES DERNIÈRES RECHERCHES MENÉES EN 1998

Le recreusement du fossé de drainage du chemin départemental 423 durant le second semestre 1997 avait mis à nu les coupes sur environ 500 m autour de la ferme de Lubillet. En juillet 1998, une intervention⁹, décidée et financée par le SRA, a permis d'établir un relevé stratigraphique¹⁰ de ces coupes et de positionner le site gallo-romain par rapport à la route. Un fossé antique, visible dans le fond du drain bordant la route, a fourni un mobilier archéologique considérable constitué par plusieurs milliers de tessons¹¹. Il s'agit de rejets d'ateliers, de potiers des II^e et III^e s. Le milieu humide et la nature particulièrement acide du terrain ont nécessité un temps de traitement assez long du mobilier afin d'assurer sa conservation.

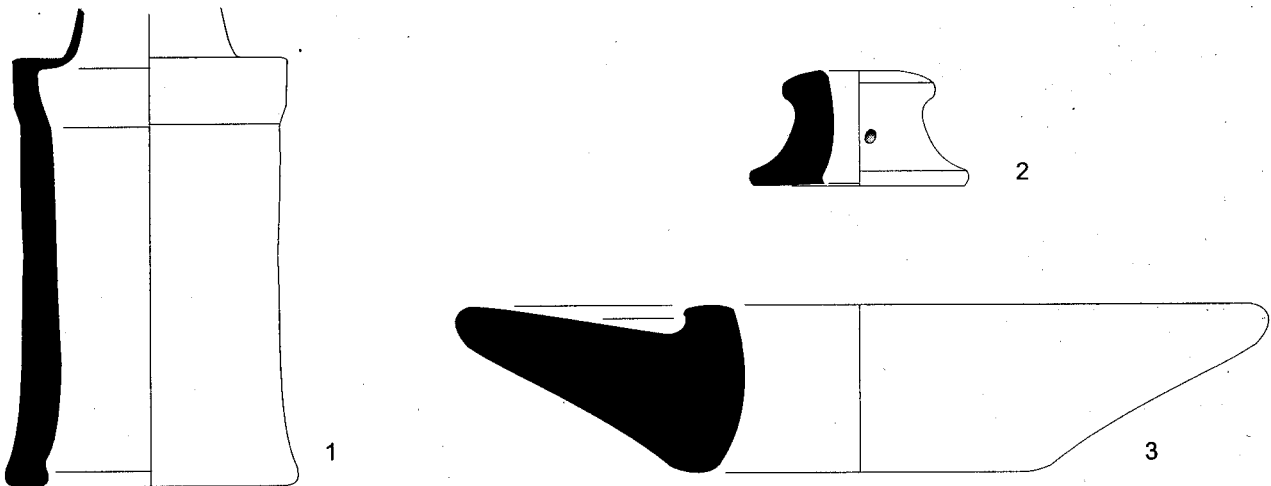


Figure 3 - Mobilier d'enfournement. 1 : tubulure lisse. 2 : support de vases. 3 : support d'étagère (tournette) . Ech. : 1/3.

5 Précédemment à notre intervention, des ramassages auraient été effectués par des amateurs locaux.

6 Notamment trois fragments de sigillée moulée (2 Drag. 29b et un Drag. 37) et un Drag. 27.

7 Il s'agit de deux tessons de Drag. 37 de la phase 4.

8 Il s'agit notamment d'une coupelle 003, de cinq coupelles 004, une assiette 017, deux Drag. 27, deux mortiers 088, un 089, deux Drag. 45, un Drag. 30, dix-huit Drag. 37.

9 L'équipe d'intervention était composée de Philippe Bet et de Nathalie Charly-Arbaret. Elle s'est déroulée sur six jours du lundi 6 au samedi 11 juillet ; afin d'achever la fouille du fossé et ne pas l'exposer à des pillages, trois autres personnes (K. Chuniaud, T. Chamalaud et C. Lefèvre) sont venus prêter main forte le samedi.

10 La végétation avait cependant repoussé sur les parois des fossés lorsque cette intervention a pu être menée.

11 Ils proviennent essentiellement de l'US 111.

IV. LE MATÉRIEL EXHUMÉ EN 1998

Nous avons mis au jour une centaine de fragments de tuiles (*imbrex* et *tegula*) ne présentant pas de traces d'utilisation dans un four de potiers. Environ 300 tessons de céramique commune oxydante ont été découverts (cruques, passoire,...), mais nous n'avons pu les traiter. Le mobilier d'enfournement (massettes, supports de vases, supports d'étagères, tubulures cylindriques lisses) et les débris de fours (*tegulae* et tubulures striées calaminées) sont particulièrement bien représentés. Une crapaudine cylindrique en granite, d'un diamètre extérieur de 70 mm et d'une hauteur de 49 mm, très fortement usée, a été également découverte, ainsi qu'un lissoir en pierre polie. Les fragments de moules à sigillée ont une pâte de couleur

claire jaune-orangé fortement micacée. Le fragment inférieur d'un grand moule de relief d'applique représentant Hercule tenant la dépouille du lion de Némée était également présent dans le remplissage du fossé. Un moule identique a été découvert à Lezoux. Un fragment de statuette, de très petite taille, est également à signaler. La sigillée et, de façon moindre, la métallescente représente cependant l'essentiel du matériel qui comblait la portion du fossé que nous avons fouillé.

1. La sigillée lisse

Le service à la rosette est représentée par plus de 60 tessons de coupelle 042 et d'assiette 043. Malgré l'usure due à l'acidité du sol, trois marques circulaires anépigraphes en forme de rosette restaient visibles. Elles

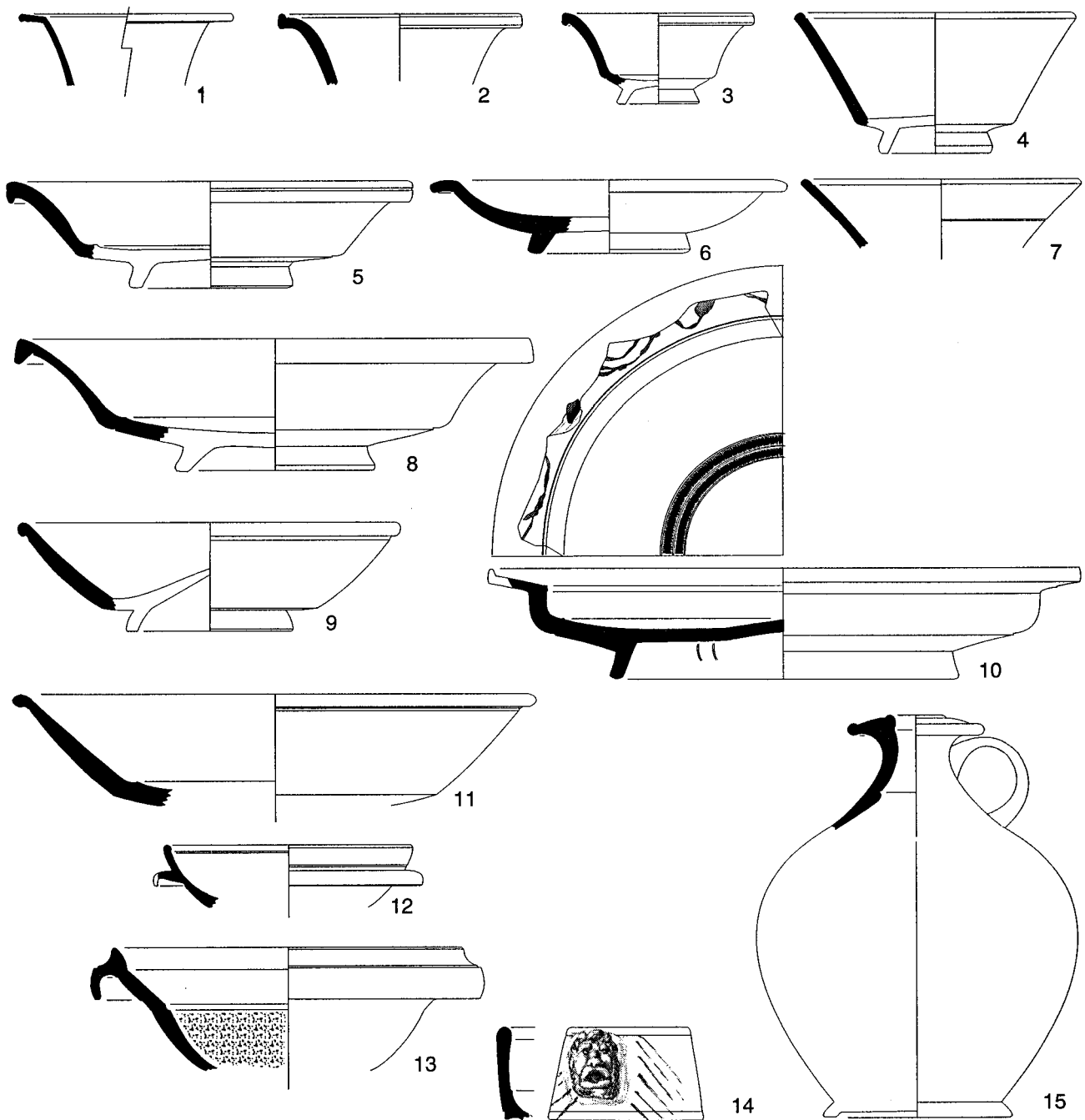


Figure 4 Formes de sigillée lisse. 1 : 048. 2 : 044. 3 : 042. 4 : Drag. 33. 5 : Curle 23 (043). 6 : Drag. 36. 7 : Drag. 33. 8 : 045. 9 : 054. 10 : 029P. 11 : 056. 12 : Drag. 38. 13 : 096. 14 : Drag. 45. 15 : 105. Ech. : 1/3.

sont toutes de confection malhabile. La plus réussie présente 5 pétales. La deuxième est très schématique avec huit segments et un point globuleux au centre. La troisième, très frustrée, est incomplète et présente plus de 10 segments irréguliers. Le service composé des formes 044 et 045 est présent en moins grand nombre que le précédent. Contrairement à la pratique des ateliers lézoviens, le fond est orné d'une marque concentrique au lieu d'une spirale.

Une cinquantaine de tessons de coupelles à boire Drag. 33 offre des profils assez semblables à ceux produits à Lezoux, avec généralement un sillon à mi-panse. L'assiette 054 et le plat 056 sont représentés par plusieurs dizaines de tessons, mais l'assiette 055, pourtant si fréquente à Lezoux, semble être ici totalement absente.

Plusieurs formes de mortiers ont été mises au jour. La forme la plus représentée avec environ 200 tessons est le Drag. 45. Le Drag. 38 est présent en deux versions : sous la forme typologique de Dragendorff sans lèvre à bourrelet et sous la forme 088 de Lezoux. Les mortiers 096 et 097 (25 tessons) sont également présents. Les vases globulaires Déch. 72 offrent plusieurs modules, notamment des grands diamètres de 150 ou 200 mm, avec des décors de rosaces excisées. Quelques exemplaires de coupelles 048, d'assiettes Drag. 36, de plat 029P, de cruche 105 sont également à signaler. Malgré le soin apporté au nettoyage de ce mobilier, nous n'avons pu sauver que deux estampilles épigraphiques. La marque ATILIANI.M (avec N rétrograde) est présente sur une assiette de forme 054 ; une graphie identique est connue également à Lezoux. La marque IMVNI (MVN ligaturés) est apposée sur un plat ; celle-ci n'est pas connue à Lezoux sur sigillée lisse, mais un Immunus a travaillé aux Martres-de-Veyre. Les autres marques sont trop fragmentaires pour être exploitables ou trop usées. Par rapport à toutes les opérations menées depuis le XIX^e s. sur le site de Lubié, la quasi-totalité des formes mentionnées sont présentes dans le produit de la fouille de ce fossé, hormis le Drag. 27, le Drag. 42 et le Drag. 44. La sigillée lisse de ce fossé paraît être postérieure au milieu du II^e s.

2. La sigillée moulée

Le corpus se compose d'un ensemble de plusieurs centaines de fragments représentant la part la plus importante de la céramique sigillée mise au jour lors de ce sondage. Les pièces étant souvent très altérées par leur séjour dans le sol, les caractéristiques techniques n'ont pu véritablement être mises à profit pour déterminer la proportion des individus. Celle-ci repose donc uniquement sur les décors. Au final, 125 moules et vases moulés ont pu être inventoriés.

L'analyse des structures décoratives montre que seules 17 % des pièces présentent une séquence répétitive complète, c'est-à-dire un état de conservation permettant de recenser l'ensemble des poinçons utilisés par le ou les potiers concepteurs. La sigillée moulée, comme les autres mobiliers, met donc bien en évidence le fait que nous ne sommes pas en présence d'un contexte de rejet primaire. En conséquence, ce lot ne peut nous offrir qu'une vision générale de l'activité du site. Toutefois, au regard de la faiblesse de nos connaissances sur Lubié (dans ce domaine comme dans les autres), toute information, fut-elle recueillie hors d'un contexte archéologique véritablement signifiant, n'en demeure pas moins précieuse.

Ainsi, l'étude de ces quelques vases moulés a-t-elle

permis de confirmer un certain nombre d'observations faites à partir de collections conservées notamment au musée de Moulins, mais dont les données lacunaires, car anciennes, n'offraient jusqu'à présent aucune certitude (Delage 1999a). Par ailleurs, de nouvelles interprétations ont pu être proposées grâce, avant tout, à la mise en évidence de séries de décors homogènes, que seule bien souvent la pratique de fouilles sur les sites de production rend possible. Ces séries, comportant plus ou moins d'individus suivant les cas, permettent d'attester soit la présence d'ateliers de production de vases moulés dont les décors sont issus de matrices importées (à plus ou moins longue distance), soit l'existence d'officines de création de décors et éventuellement, par la suite, de vases moulés au sein des mêmes structures. De telles observations contribuent à caractériser les productions d'un site, qu'elles soient spécifiques ou non de l'activité potière du lieu et offrent ainsi l'opportunité de cerner la place des différents centres de production au sein d'un groupe régional. À long terme, la collecte patiente de telles données, dont l'impact immédiat se limite bien souvent à des questions d'organisation du travail au sens large, ne peut que se révéler positive (création de cartes de diffusion plus précises, apport supplémentaire de critères permettant d'affiner la chronologie, etc.).

Notons, enfin, que la détermination de productions locales et "semi-locales" (avec moules importés) ne constitue pas une simple précision d'analyse, mais bien une distinction fondamentale aboutissant à des interprétations différentes. Elle permet avant tout d'appréhender les lieux qui furent véritablement les moteurs de la dynamique d'évolution du groupe du centre de la Gaule et ceux qui, intégrés à un système relationnel complexe, ne font que "suivre le mouvement".

Lezoux bien évidemment, mais aussi les Martres-de-Veyre, constituent par exemple deux des sites créateurs les plus actifs du centre de la Gaule. Dans le domaine de la sigillée moulée, ils accueillent de nombreuses officines spécialisées, dont les savoirs-faire constituent un des maillons essentiels de l'évolution des sigillées moulées à différentes échelles, y compris à celle de la Gaule. Un certain nombre d'études récentes en apporte la preuve. Les influences exercées par les potiers du centre de la Gaule, au travers de leurs compositions, sur leurs concurrents des groupes de l'Est, du Centre-Ouest, mais aussi du Sud, sont particulièrement fortes entre les années 90 et 140 et se poursuivent également, dans une moindre mesure, au-delà.

Si les artisans de ces quelques centres de production assurent la plus grande part de la création stylistique, l'effort de production en lui-même repose sur un bien plus grand nombre de sites. Il s'agit de ceux que l'on qualifie souvent de "succursales" ou "satellites", qui, dans le domaine de la sigillée moulée, reçoivent presque toutes leurs matrices des sites "majeurs" et suivent l'évolution des créations sans y participer directement ou tout au moins sans influencer durablement les savoirs-faire stylistiques. Tel est le cas par exemple de celui de Manglieu, présenté dans ce volume, mais aussi de celui des Queyriaux à Cournon (Puy-de-Dôme) ou bien encore certainement, pour une large part, de Terre-Franche à Bellerive-sur-Allier (Allier).

Le cas de Lubié, considéré jusqu'à présent, par défaut, comme un de ces sites secondaires, doit faire l'objet d'une nouvelle évaluation à la lumière des découvertes récentes.

En effet, les données mettent en évidence aussi bien l'apport de matrices importées, que la création d'un certain nombre d'entre elles sur place. Même si la sigillée moulée ne constitue qu'un des critères d'évaluation des sites du centre de la Gaule, elle permet dans ce cas précis de nuancer une appellation que l'on investit souvent d'une

signification trop manichéenne, alors qu'elle n'est que le reflet de nos embryons de connaissances.

a. Les styles décoratifs locaux.

Les ensembles décoratifs traités dans ce chapitre sont ceux pour lesquels nous possédons aujourd'hui suffisam-

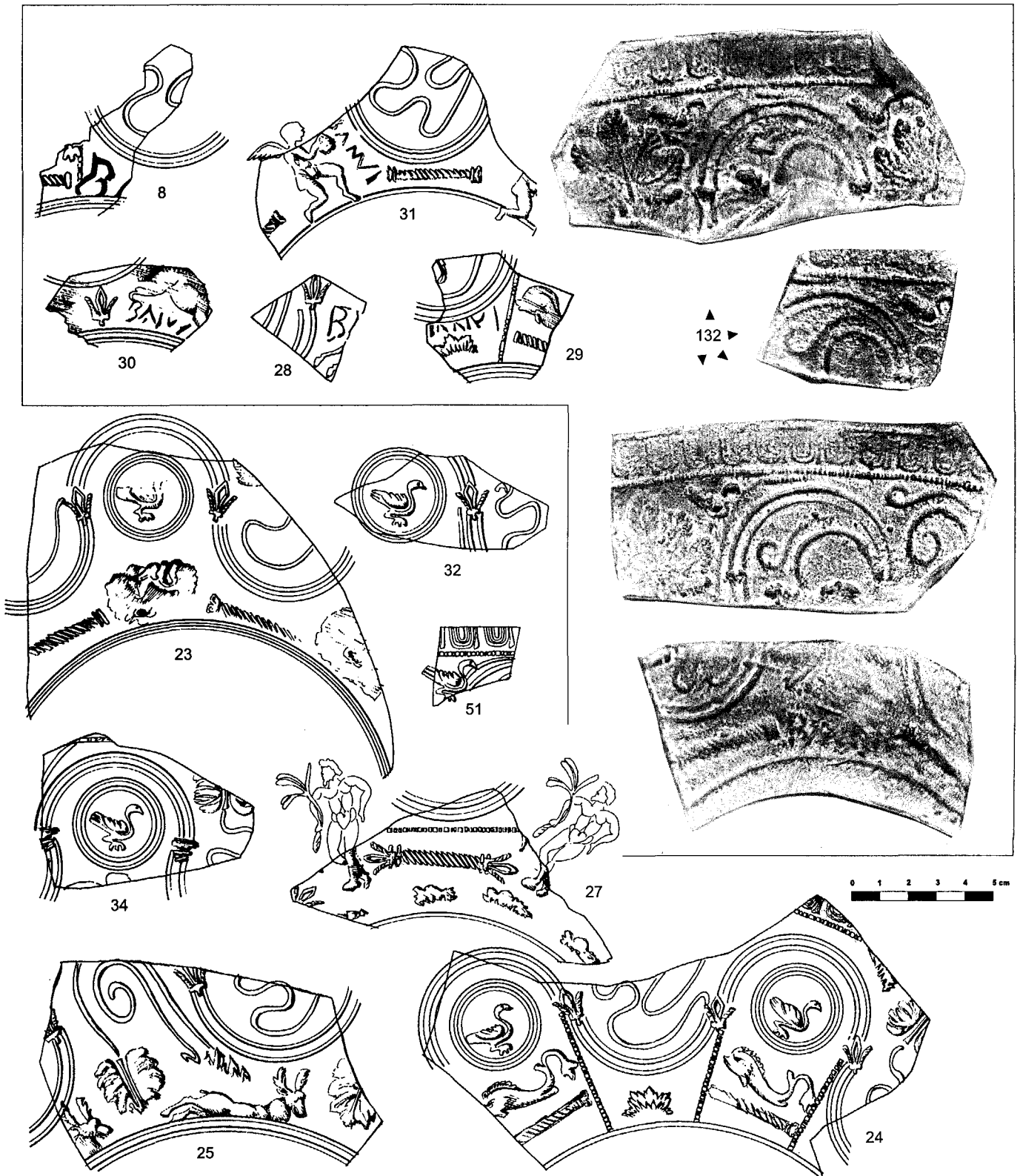


Figure 5 - Lubié, sigillée moulée.

ment d'indices de leur création au sein même des officines de Lubié. Pour l'un, celui de BANVVS III, cela ne fait aucun doute ; pour les autres en revanche, le stade de l'hypothèse reste de rigueur, bien que les informations obtenues lors de l'analyse des mobiliers de ce sondage soient particulièrement convaincantes. Notons également que parmi ces styles décoratifs, il en est certains, dont à nouveau celui de BANVVS III, qui n'apparaissent que sur des vases moulés fabriqués dans un contexte local. Pour les autres, il semblerait que, pour des raisons qui restent encore difficiles à cerner, il y ait eu à un moment donné soit déplacement du lieu de production, soit exploitation concomitante impliquant de ce fait l'existence de plusieurs officines-mères.

Hormis BANVVS III, nous évoquerons donc les cas de CASVRIVS à la ligne ondulée, une famille décorative du style "global" de CASVRIVS, probablement exclusivement de création locale, puis ceux de MARCVS et BANVVS IV reflétant, quant à eux, les liens qui unissent les sites de Lubié, Terre-Franche et Lezoux. Nous laisserons de côté, dans le cadre de cette étude préliminaire, le cas de DOECCVS, particulièrement complexe et qui ne peut faire l'objet d'une présentation en quelques lignes.

Précisons enfin qu'il nous a semblé logique d'aborder les deux familles du groupe BANVVS dans la continuité l'une de l'autre, bien qu'elles n'aient pas une importance égale au regard de l'activité créatrice du site.

□ **Présentation du groupe BANVVS**

Le "groupe BANVVS" constitue avant tout une dénomination permettant de recenser l'ensemble des familles de décors qui utilisent, au sein des ateliers du centre de la Gaule, une marque dont la graphie comporte ce nom. En effet, une analyse récente a pu démontrer qu'il s'agissait là d'un ensemble particulièrement hétérogène, puisque certaines familles ne possèdent aucun point commun ou si peu qu'il est désormais impossible de ne pas faire la distinction (Delage 1999a). Rappelons que, jusqu'à présent, les travaux auxquels pouvaient se référer les archéologues ne mentionnaient qu'une seule entité BANVVS pour le centre de la Gaule (Stanfield et Simpson 1958 et 1990 ; Rogers 1999).

Ce sont les fouilles menées récemment sur les sites de production, mais aussi l'étude des collections anciennes issus de ces mêmes lieux, qui permirent de faire voler en éclat ce schéma unitaire et de définir non pas un style de BANVVS mais quatre, chacun ayant ses propres caractéristiques.

La dénomination BANVVS I fut naturellement utilisée pour qualifier la famille décorative la plus importante, mais aussi la plus "précoce", puisque les premiers décors seraient susceptibles d'apparaître au cours du dernier quart du II^e s. et, à ce titre, participent encore à la diffusion des sigillées du centre de la Gaule sur les marchés de Bretagne romaine. La ou les officines-mères de ce style décoratif doivent être situées à Lezoux, puisque le mobilier y est particulièrement abondant (moules et vases moulés), contrastant ainsi fortement avec les découvertes des autres sites artisanaux du groupe. Le second style de BANVVS demeure en comparaison du premier particulièrement mal connu. Vraisemblablement contemporain de ce dernier, son origine précise ne peut être déterminée.

L'analyse de ces deux ensembles ne présente donc guère d'intérêt majeur pour l'étude du site de Lubié, puis-

que seuls quelques vases issus de matrices importées sont connus parmi les collections anciennes ou récentes du site (Corrocher 1994, fig. 3 pour les découvertes du XIX^e s. et Fig. 11, inv. 92 et 140 de cette étude pour celles de 1998). Ce n'est pas le cas en revanche des deux autres, les styles III et IV, abondamment représentés, créés et produits au sein de ce centre de production et ce, de manière exclusive, comme nous l'avons mentionné, pour le premier d'entre eux.

□ **BANVVS III**

Le troisième style du groupe BANVVS est donc totalement inédit et à ce titre fera l'objet prochainement d'une présentation complète, celle-ci nécessitant, en effet, bien plus de pages que nous n'en pouvons consacrer à ce seul sujet dans le cadre de cette présentation.

Disons, afin de résumer les caractéristiques principales de cet ensemble, qu'il présente une grande homogénéité de composition, qu'il ne possède guère de point commun avec les autres styles de BANVVS, hormis le fait d'utiliser des marques cursives, et qu'il peut être aisément caractérisé en raison de l'utilisation presque systématique par le ou les potiers décorateurs d'un petit nombre de poinçons décoratifs de morphologie relativement simple. À cela vient s'ajouter la présence d'oves et de lignes-sous-oves (LSO) ou intradécoratives (LT) qui ne prêtent guère à confusion, puisqu'ils ne sont utilisés ensemble ou séparément par aucun autre potier décorateur du centre de la Gaule.

Les conditions d'analyse sont donc des plus favorables et devraient, par la suite, faciliter considérablement les attributions.

La Fig. 14 présente l'essentiel de ces poinçons clés. En premier lieu, sont représentés ceux définissant ce que l'on nomme la configuration (association d'une frise d'oves et des lignes de composition : LSO et LT, voir Delage 1999b) à savoir :

- l'ove B159 de petite taille (Fig. 14, 1) attribué dans Rogers 1974 au style initial de BANVVS sur la base d'un décor avec marque épigraphique, le seul d'ailleurs, parmi tous ceux inventoriés par l'auteur, à pouvoir être rattaché désormais au nouveau style de BANVVS III (Rogers 1999, p. 13, inv. 9) ;

- un second ove inédit (Fig. 14, 2) de plus grande taille, possédant un bâtonnet cordé à terminaison épatée ainsi qu'un corps principal présentant deux orles et un cœur ;

- une unique ligne (Fig. 14, 3) composée de perles plus ou moins quadrangulaires de taille irrégulière : A16. Dans Rogers 1974, cette ligne est mentionnée également pour les styles de PATERNVS II et P-20. L'examen des décors figurant dans Rogers 1999 (qui fait suite au premier volume) n'a pu permettre de confirmer ces attributions, ce que démontre bien d'ailleurs l'étude récente portant sur le groupe PATERNVS (Delage 1999a). Cette ligne ne peut donc être attribuée qu'au style de BANVVS III.

Les autres poinçons sont présents au sein des différentes compositions et apparaissent indifféremment sur des décors en métopes ou en rinceaux :

- trifide G257 (Fig. 14, 4), poinçon qui n'existe qu'au sein du répertoire de BANVVS III et ce, sur plus de la moitié des décors actuellement recensés,

- colonne P7 (Fig. 14, 5) possédant une base composée de deux tores, un fût torsadé et un chapiteau stylisé en forme de lettre B placée de champ. Ce motif est également attribué dans Rogers 1974 au style d'ATILIANVS sur la

base d'un décor publié dans Bémont 1977. Notons toutefois que la définition de ce style décoratif est des plus contestables puisqu'elle repose sur une marque d'officine ATILIANO et sur un ensemble de décors particulièrement hétérogènes ou d'attribution erronée¹². Il convient donc de considérer aujourd'hui que seuls le ou les potiers décorateurs de BANVVS III utilisent ce poinçon.

- Parmi les motifs figurés les plus représentés (typologie Oswald 1937), citons tout particulièrement la présence de l'oiseau 2221 (Fig. 14, 8) ainsi que, dans une moindre mesure, celle du masque 1333 (Fig. 14, 7) et de la figure de Diane chasseresse 106 (Fig. 14, 6).

Les décors de BANVVS III sont particulièrement bien représentés au sein du mobilier issu de ce sondage, puisque sur les 125 moules ou vases moulés pris en compte dans le cadre de cette étude, 31 % peuvent être rattachés à cet ensemble. Autre fait intéressant à noter : la recension de plusieurs marques cursives au nom de BANVVS qui conforte ainsi les données obtenues à partir

des sources anciennes, à savoir la présence de celles-ci sur environ 30 % des décors. Il s'agit là d'une proportion rarement atteinte pour les ensemble stylistiques du centre de la Gaule, qui place le ou les potiers décorateurs de BANVVS III parmi les plus fervents adeptes de cette "coutume".

Précisons que toutes les graphies connues sont au génitif sans ajout de complément du nom, les marques pouvant être *in forma* soit antégrades, soit rétrogrades ; les 6 marques figurant dans cet inventaire étant quant à elles toutes antégrades (voir Fig. 5).

Sur le plan chronologique, la caractérisation des productions de BANVVS III reste encore difficile à établir. D'une manière large, la création des décors et des vases moulés peut être située entre les années 170 et 240. Les vases de BANVVS III apparaissent par exemple sur le site de Tavers (Loiret), publié récemment (Moireau 1992), au sein d'un contexte comportant plusieurs individus Drag. 45 et Déch. 72, mais aussi Nérès-les-Bains (Allier), Varennes-

inv.	Pl.	forme	ove	LSO	LT	PF (Oswald)	PNF (Rogers)	marque	graphie	NR
2	6	D37	B159	A16		2221	G257, ?			2
4		D37	B159	A16	A16		G257, H083, P007			1
6	6	D37		A16		2221				2
8	5	D37			A16	dauphin?	P007?	CTA	BA[...]	1
14	6	D30			A16?	2221	P007			1
23	5	D37				1333	G257, P007			1
24	5	D37	Binédit	A16	A16	2221, dauphin inédit	G257, H083, P007			1
25	5	D37				1720	G257, H083			1
26		D37	Binédit	A16	A16	0093	G257, H083			1
27	5	D37			A16	0093	G257, H083, P007			1
28	5	D37				1720?	G257	CTA	BA[...]	1
29	5	D37			A16	dauphin inédit	H083, P007	CTA	BANVI	1
30	5	D37					G257	CTA	BANVI	
31	5	D37				508	P076?	CTA	BANVI	1
32	5	D37				2221	G257			1
34	5	D37		A16		0508, 2221	H083, P076?			1
35	6	D37			A16	1001, 1002, 2221, 2382	H083			1
37		D37	Binédit	A16	A16	dauphin inédit				1
38		D37		A16			G257, H083			1
39		D37	Binédit	A16	A16	2221	H083			1
43	6	D37				1630, 1743	H083			1
44	6	D37				1001, 1002	H083, P076?			1
45	6	D37	B159	A16			H083			1
46	6	D37			A16	0106, 1720?, 2382	G257, P076?			1
47		D37	B159	A16		2221	G257			1
48		D37	Binédit	A16	A16	0093, 0106, 1333?, 2221, dauphin inédit	G257, H083, P007, Rinédit			12
49		D37	Binédit	A16			H083			1
50	6	D37				dauphin inédit	Jinédit			1
51	5	D37	Binédit	A16		2221				1
52	6	D37				0508, 1333	G257			1
120	6	M37	B159	A16	A16	2382	Rinédit, Uinédit			1
123	6	M37	B159	A16	A19	1057, 1115, 2221				2
126	6	M37	B159	A16		2382				4
128	6	M37	B159	A16	A16	2221	G257, Rinédit			9
131	6	M37	B159	A16	A16	2116, dauphin inédit				7
132	5	M37	Binédit	A16		2221	H016, P007	CTA	BANVI	4
137	6	M37	Binédit	A16			H083.2, R?			1
142		M37		A16			G257			1
143		M37	B159	A16	A16		Cinédit, Rinédit			1

Tableau 1 - Données stylistiques des décors de BANVVS III.

12 Le décor de la fig. 7-2 de Rogers 1999 doit être rattaché en fait au style de SERVVS VI improprement dénommé dans ce même ouvrage style de GIPVVS, celui de la fig. 7-3 au style de PRISCVS/CLEMENS et enfin celui de la fig. 7-5 au style de BANVVS I.

sur-Allier (Allier), *Argentomagus*-Saint-Marcel (Indre), Ancenis (Loire-Atlantique), Angers (Maine-et-Loire), Avoise (Sarthe), Le Mans (Sarthe), etc. (Tableau 1).

□ BANVVS IV

Contrairement au précédent, cet ensemble décoratif ne constitue pas une production exclusive des ateliers de Lubié. Les données acquises jusqu'à présent n'offrent d'ailleurs aucune assurance formelle quant à la création de matrices par les potiers du lieu, même si cela reste fortement vraisemblable. En effet, des séries de moules appartenant à cet ensemble ont été trouvées aussi bien à Lezoux qu'à Terre-Franche, dans des circonstances qui indiquent clairement la proximité de l'atelier utilisateur (Bet, Gangloff 1987 ; Rogers 1999 ; Vauthey 1975 et 1977).

L'étude stylistique de pièces issues de chacun des sites met en évidence la présence de deux familles ou sous-groupes de décors. La première est commune à Terre-Franche et Lubié, puisque les compositions recueillies sur ces deux sites utilisent une configuration identique, ainsi qu'un répertoire décoratif dont les différences ne sont probablement dues qu'au caractère lacunaire du corpus connu. La seconde correspond au groupe lézovien issu du secteur Saint-Taurin et plus particulièrement, en ce qui concerne les moules, de la fouille de la ZAC de l'Enclos. Les décors de Lezoux se distinguent par l'utilisation d'une autre ligne-sous-oves, mais aussi par le recours à des poinçons de morphologie différente, bien qu'appartenant souvent aux mêmes séries de motifs. Mentionnons également que cette seconde famille est la seule à avoir permis la recension d'une marque au nom de BANVVS.

À ce jour, les décors de BANVVS IV issus de Lubié et Terre-Franche possèdent un répertoire décoratif relativement restreint, composé en grande partie de poinçons de mauvaise qualité esthétique, dues très certainement au mode d'acquisition (surmoulage). Hormis l'utilisation d'une configuration qu'aucun autre potier créateur du centre de la Gaule n'a mise en œuvre, quelques motifs peuvent être considérés comme caractéristiques de cette production. Ceux qui appartiennent à la catégorie des non-figurés sont souvent inédits, comme l'attestent les attributions du tableau 2, puisque G. Rogers, lors de l'établissement de son catalogue de 1974, n'avait pu inventorier de pièces appartenant à cet ensemble.

Nous ne disposons encore que de très peu de contextes archéologiques bien datés comportant un ou plusieurs vases moulés dans le style de BANVVS IV. Les découvertes de Vannes (Morbihan) et de Trétau (Allier) n'offrent

aucune précision. Seules en fait celles ayant été faite dans l'enceinte de la capitale des Aulerques cénomans s'avèrent véritablement significatives (Le Mans, Sarthe). Les vases de BANVVS IV y sont associés à des lots monétaires, mais aussi à de nombreuses autres céramiques datantes, tels des Déch. 72 ou bien encore des productions de MARCVS pour lesquelles les références chronologiques sont bien plus nombreuses (Delage 1999a). Ils apparaissent ainsi dans des contextes du deuxième quart du III^e s. jusqu'à la fin du Haut-Empire (Delage, Guillier 1997). Les caractéristiques techniques des différentes productions issues des sites de consommation ne peuvent que conforter cette datation tardive, puisque les pâtes sont parfois grésées comme semble le pratiquer un certain nombre de potiers des premières décennies du III^e s. et peuvent présenter une teinte orangé (que l'on retrouve également pour le vernis) qui n'apparaît dans les ateliers lézoviens, tout au moins, qu'au cours du deuxième quart du III^e s. (Tableau 2).

□ CASVRIVS à la ligne ondulée

Le style dit de CASVRIVS est un des plus importants du III^e s., la plupart des vases moulés de cette série ayant été produits entre les années 160 et 190. Il comporte deux familles de décors. La première, que l'on pourrait dénommer classique, est celle qui recueille la plus grande partie des pièces connues. Il s'agit fréquemment de compositions assez sobres, stéréotypées, utilisant un corpus de poinçons non négligeable, mais agencés de telle manière qu'il est fréquent de rencontrer, d'une composition à l'autre, des associations similaires. La seconde famille, considérée jusqu'à présent comme marginale, n'était connue qu'au travers d'une poignée de décors provenant des fouilles de Corbridge et Chesters (Grande-Bretagne). Deux critères permettent de les distinguer : des lignes en LSO et LT différentes (composées de grosses perles oblongues pour la première et de lignes ondulées pour la seconde), ainsi que l'utilisation de marques aux graphies différentes (CASVRIVS et CASVRIVSF pour la famille classique et CASVRIM pour celle à la ligne ondulée). Si, jusqu'à présent l'emplacement de l'officine-mère de CASVRIVS classique pouvait raisonnablement être située sur le site de Lezoux, compte-tenu de l'importance numérique des découvertes, en revanche celui de l'autre famille ne l'était pas vraiment, puisque les seuls décors de cette série issus d'un des centres de production du groupe, en l'occurrence Lubié, avaient été publiés par J. Corrocher dans son ouvrage sur les découvertes archéologiques de

inv.	pl.	forme	ove	LSO	LT	PF (Oswald)	PNF (Rogers)	NR
17	7	D37			A19	094, 0212, 0440, 1976	Cinédit	1
54	7	D37	B106	A19		0644, 1378, 1627, 1642, 1732		1
55	7	D37			A19	0212?	Cinédit	1
56	7	D37	B106	A19		1378, 1915a		3
57	7	D37			A19	092, 0212, 0687	Cinédit	1
58	7	D37			A19	0052, 0907?	Cinédit	1
59	7	D37	B106	A19		0212		1
60		D37			A19	0212, 1115	Cinédit, G072, R083?	1
61	7	D37			A19	0687, 1976	Cinédit	1
62		D37			A19	1115, 1976	Cinédit	1
63	7	D37	B106	A19	A19	1578	Cinédit, Einédit	2
64	7	D37			A19	1578	Cinédit, Einédit	1
65	7	D37			A19	0212, 0504, 0508, 0857	Cinédit	4
66	7	D37	B106	A19	A19	0212, 2382	Cinédit, Einédit	2

Tableau 2 - Données stylistiques des décors de BANVVS IV.

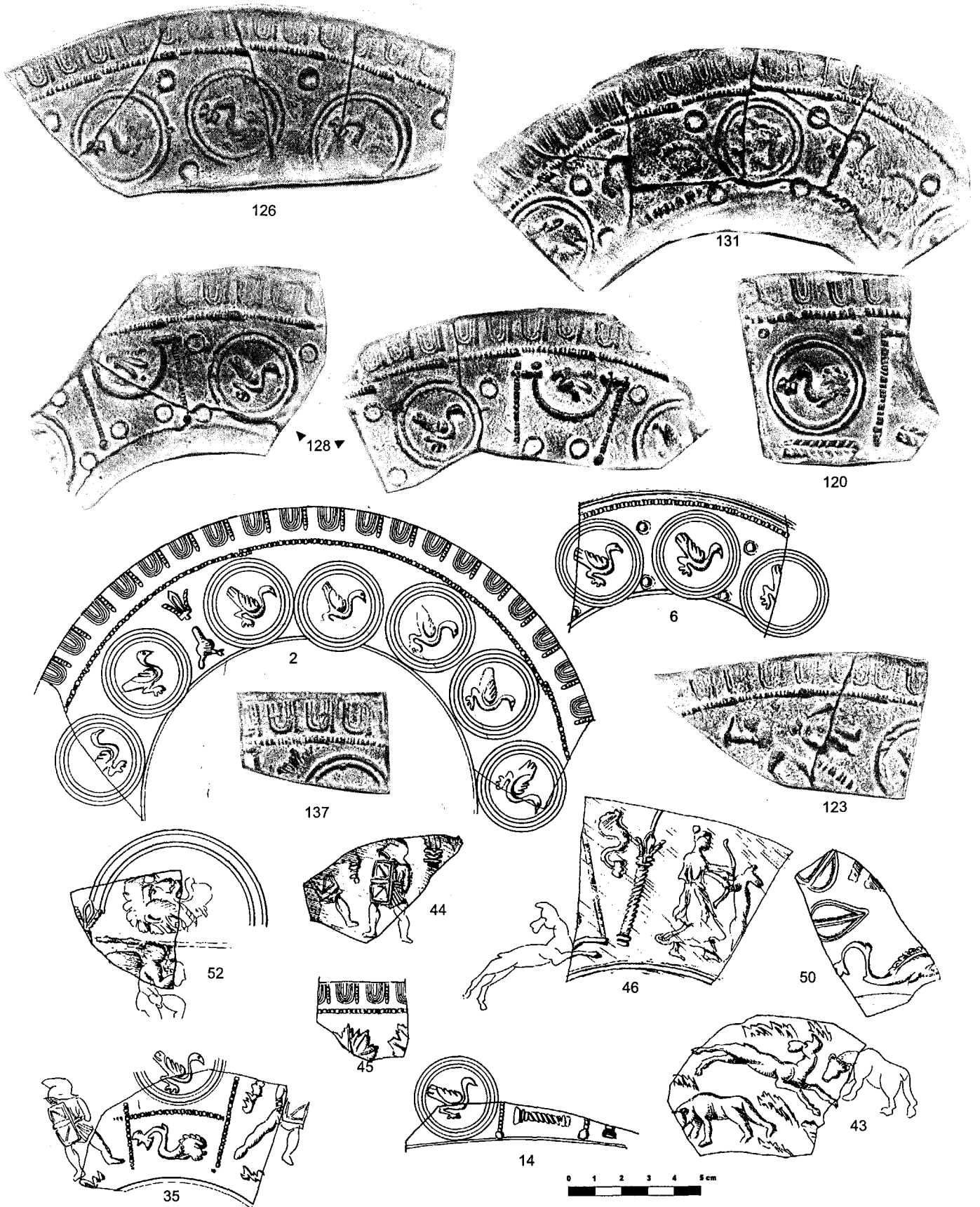


Figure 6 - Lubié, sigillée moulée, BANVVS IV.

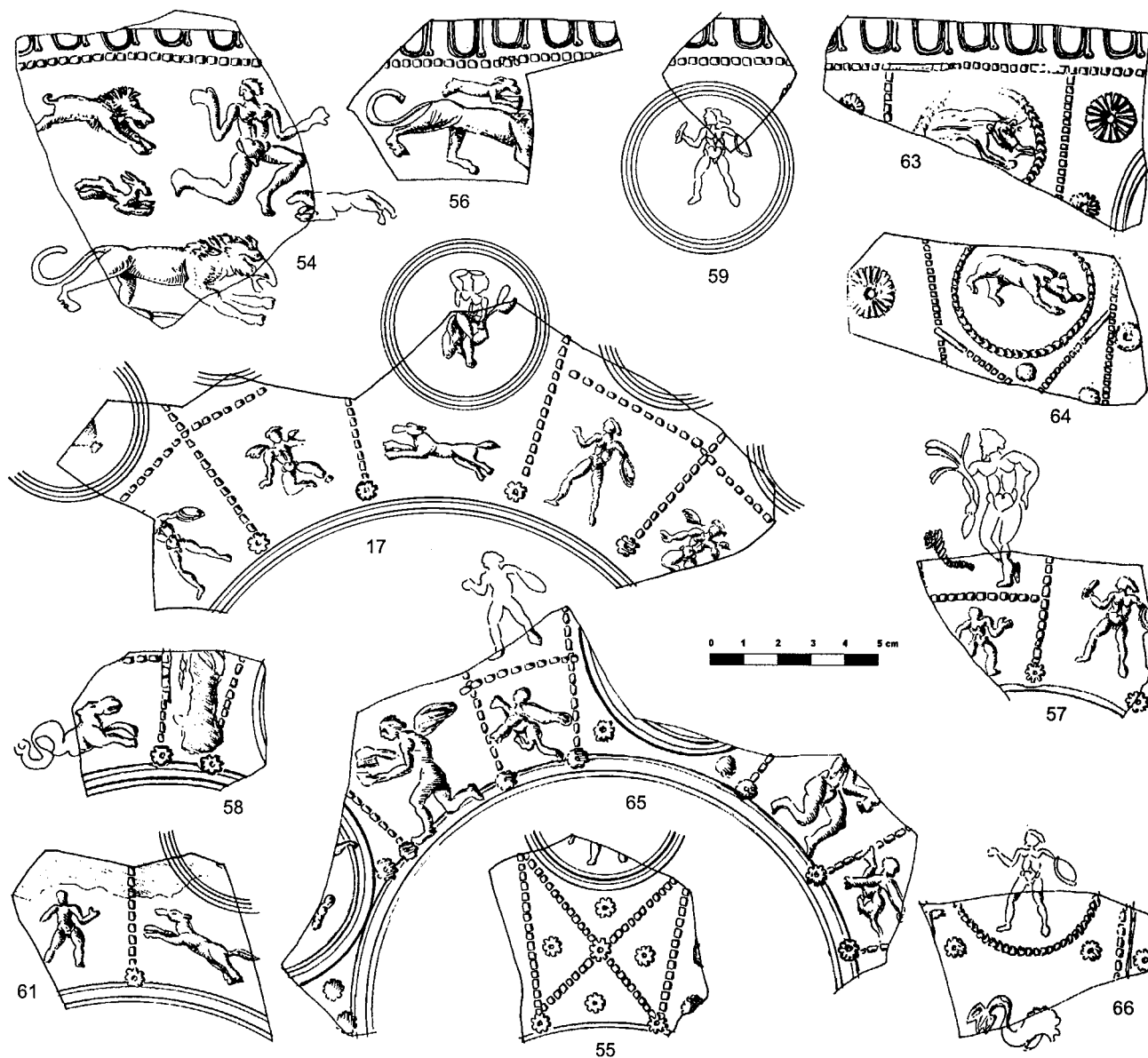


Figure 7 - Lubié, sigillée moulée, BANVVS IV.

inv.	pl.	forme	ove	LSO	LT	PF (Oswald)	PNF (Rogers)	marque	graphie	NR
73	8	D37			A26	0353, ?				1
75	8	D37			A26	0106, 0508	R002			1
82	8	D37		A26	A26	0353	U161			1
83	8	D37			A26	0353, 2250a				1
84	8	D37	B153	A26	A26	0093	U161			1
87	8					0353	U151			1
141	8	M37	B153	A26	A26	0093, 0175				1
a	8	D37			A26	0353	U161, R002			
b	8	D37	B153	A26	A26		H169, U151, U161			
c	8	D37	B153	A26	A26		J011, U161			
d	8	D37			A26	buste inédit	J011			
e	8	D37			A26	1264	J011			
f	8	D37			A26	0175, 0368	H169, J011, T35	EPTA	CASVRIM	
g	8	D37			A26	0353	T35	EPTA	CASVRIM	
h	8	D37			A26	0353	H169			
i	8	D37			A26	0508				

Tableau 3 - Données stylistiques des décors de "CASVRIVS à la ligne ondulée". Origine des décors de comparaison :
 a. Vienne (Isère), collection du Musée, dessin G. Rogers (Rogers 1999, p. 87 et p. 363),
 b-e et g-i. Corbridge (GB), Musée de *Corstopitum* (Stanfields et Simpson 1990, p. 274 et p. 407),
 f. Chesters (GB, Stanfield et Simpson 1990, p. 274 et p. 407).

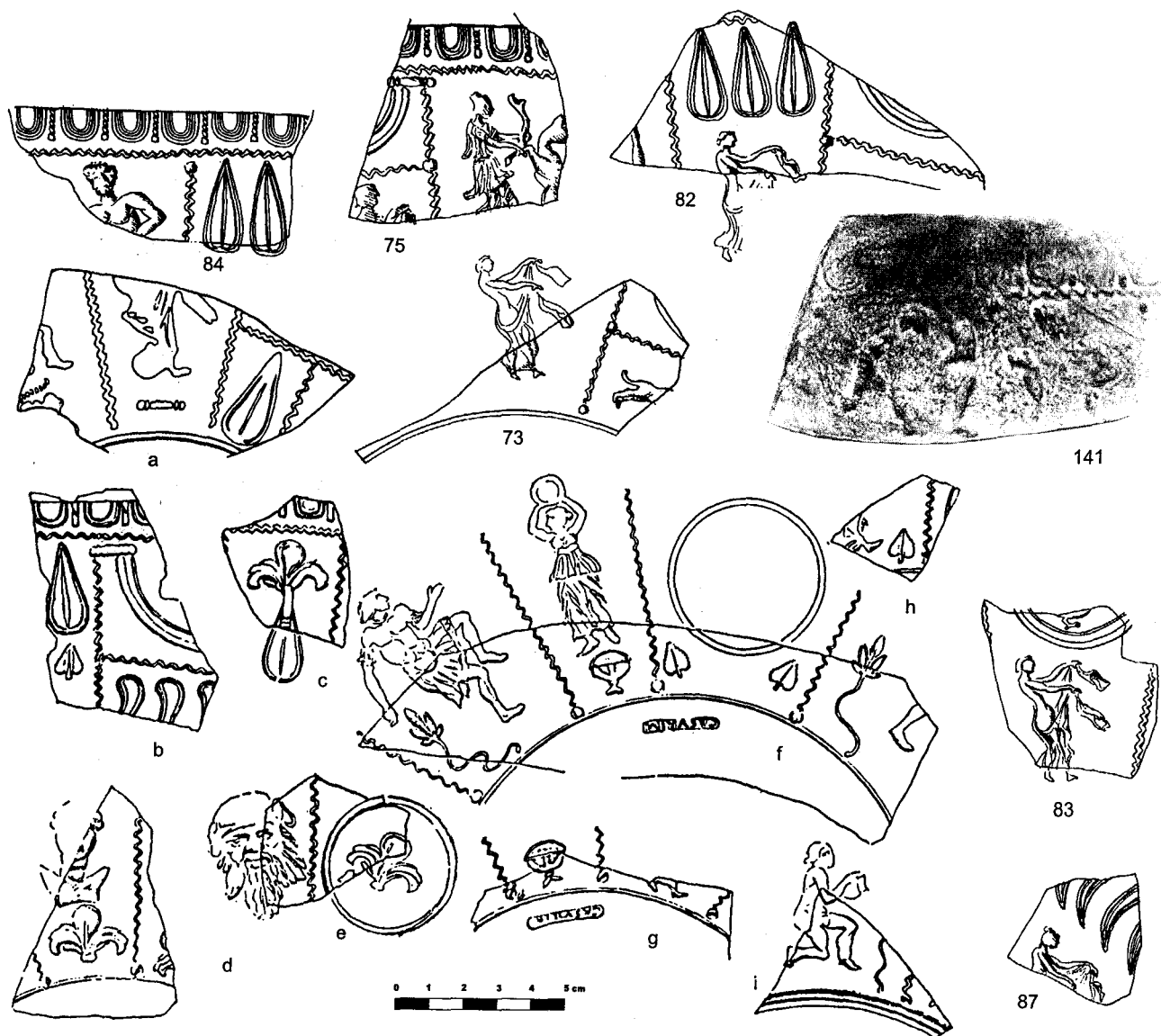


Figure 8 - Lubié, sigillée moulée, CASVRIVS.

la proche région de Lapalisse (Allier) sous la référence DOECCVS (Corrocher 1994).

Là encore, l'analyse récente des collections du XIX^e s., allée aux données recueillies lors de ce sondage, ont permis de faire évoluer cette question. En effet, près d'une dizaine de décors caractéristiques est désormais connue à Lubié, dont sept ont été inventoriés dans le cadre de cette étude. Il est donc des plus probables que deux lieux de création des décors de CASVRIVS aient existé dans le centre de la Gaule, sans que nous ayons encore la possibilité d'en déterminer la raison. Les différents cas de figure sont connus, mais en l'occurrence les indices permettant de trancher manquent : déplacement d'officine, implantation de "succursales" etc. (Tableau 3).

□ Groupe MARCVS

De tous ceux qui figurent, ne serait-ce que partiellement, au sein du corpus des ensembles décoratifs de Lubié, le groupe stylistique MARCVS est assurément un des plus complexes. En effet, sous ce nom peuvent être regroupées plusieurs familles de décors partageant de nombreux poin-

çons décoratifs, ainsi que des savoirs-faire techniques et stylistiques. Plusieurs noms lui sont associés : MARCVS bien évidemment, mais aussi OLLOCNA, ou bien encore des marques composées d'initiales (ML, MAL, SM), ainsi qu'une estampille d'officine au nom de Q.I.BALBINVS.

Les décors trouvés sur le site de Lubié ne concernent pas toutes les familles du groupe, mais une seule d'entre elles, caractérisée par l'usage de l'ove B89 associé à la LSO A34.

Si à ce jour l'origine des décors ayant une telle configuration compte autant d'exemplaires pour les fouilles lézoviennes que pour celles de Lubié, il est à signaler que la seule marque associée à cette famille, Q.I.BALBINVS, peut être considérée comme caractéristique de l'activité de ce dernier site et ce, de manière exclusive (Oswald 1931 ; Corrocher 1994, p. 18-21 ; Delage 1999b, p. 322). Nous sommes ainsi assurés que le ou les potiers concepteurs de cette famille ont résidé et travaillé au moins un temps à Lubié. Pour le reste, les découvertes lézoviennes, notamment celles du site 508 de la route de Maringues (Bet, Delage 1998) et d'autres encore, montrent bien que

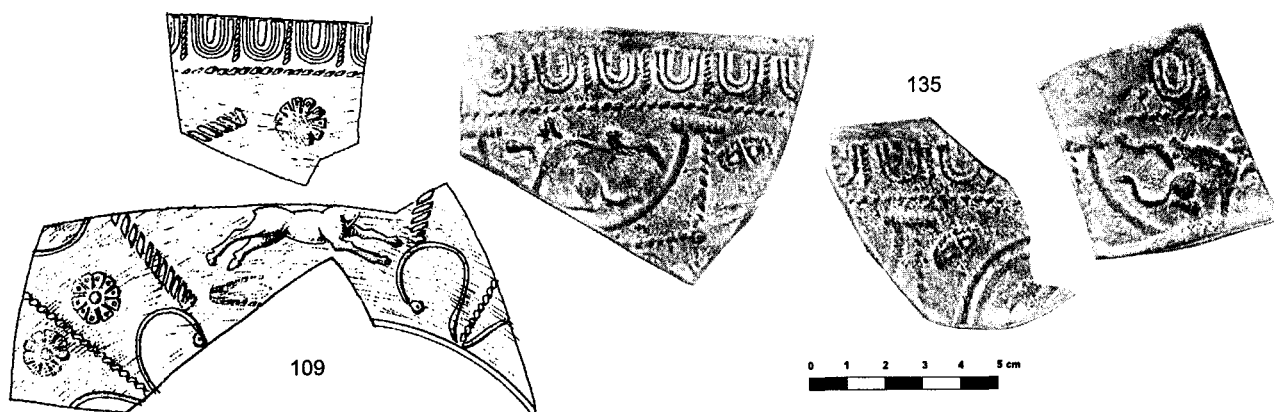


Figure 10 - Lubié, sigillée moulée.

la plus grande part des moules du groupe MARCVS (toutes familles confondues) a été créée au sein des officines lézoviennes. Des relations étroites ont existé entre les deux centres de production, relations dont il est bien difficile encore de déterminer les tenants et aboutissants.

La caractérisation chronologique de cette série de décors, comme celle de la plupart des autres familles du groupe MARCVS, bénéficie de la mise en évidence, essentiellement dans des publications récentes, de contextes assez bien datés. La fouille de la ferme gallo-romaine de Cognac-Crouin (Charente) a permis la découverte d'un bassin contenant un abondant mobilier céramique ainsi qu'un lot de 80 monnaies, dont les plus récentes permettent de proposer un comblement à la fin du III^e s. Le vase moulé du groupe MARCVS, complet, ne présente pas de configuration puisque celle-ci semble avoir disparu lors des étapes de tournassage. Néanmoins, l'ensemble du répertoire décoratif plaide en faveur d'une attribution à cette famille de décors. D'autres vases figurent dans les contextes du III^e s. du Mans (Delage, Guillier 1997) ou bien encore dans ceux de la fin du Haut-Empire à Corseul (Côtes d'Armor, horizon V de la fouille de Monterfil II : Kérébel, à paraître). Ils apparaissent également sur les sites de Rennes (Ille-et-Vilaine), Vendeuil-Caply (Oise), etc.

D'un point de vue général, tous les vases du groupe MARCVS sont donc postérieurs aux années 210/220 et sont encore présents, sans que l'on puisse les placer en situation de résidualité, dans les contextes de la fin du III^e s.

Notons enfin que l'étude préliminaire des décors de ce sondage a également permis d'isoler deux individus (Fig. 10 : inv. 109 et 135) qui comportent une configuration inédite jusqu'à présent, mais dont les caractéristiques stylistiques générales correspondent à celles du groupe MARCVS : sphinges 853 et 857 et surtout U179 (Tableau 4).

b. Autres styles décoratifs attestés sur le site.

Ce dernier chapitre traitant des décors est consacré aux vases ayant été produits à Lubié vraisemblablement à partir de moules importés. L'intérêt, au-delà de la simple publication de compositions inédites, est de montrer une fois de plus la diversité des origines possibles pour la plupart des styles décoratifs majeurs du II^e s., mais aussi des premières décennies du III^e s.

Les ensembles décoratifs les plus représentés parmi le mobilier moulé du sondage de 1998 sont ceux du groupe CINNAMVS (une dizaine de décors), des styles

inv.	pl.	forme	ove	LSO	LT	PF (Oswald)	PNF (Rogers)	marque	graphie	NR
13	9	D37			A34	0007, 0331a, 0853	Q058+T004			1
21	9	D37	B089	A34	A34	0012, 0084, 0626, 1976	C165, J037?, P017, R002, Uinédit	EMTR	QI[BAL]	5
67	9	D37	B089	A34	A34	1275, 2318				2
68	9	D37	B089	A34		812	H124, Jinédit, M005, R?			5
69	9	D37			A34	0052a, 1275	F040			1
70	9	D37			A34	1704a, 1752, 2250a	C165, F040, Finédit, R?			3
71	9	D37	B089	A34		1511				1
72	9	D37			A34	1564, 1976	J129?, P017			1
129	9	M37	B089	A34	A34	0023, 1424, 1976	Cinédit, Einédit, F040, J129, P017?, Rinédit, U179			4
109	10	D37	Binédit	A34	A34	1720	Cinédit, P?, U?			4
135	10	M37	Binédit	A34	A34	0853, 0857	U179, Rinédit			3
a	9	D37	B089	A34	A34	0012, 1538?, 1564	P017, K008, U254	EMTR	QIBAL	
b	9	D37			134	0012, 1564	U179, P017	EMTR	[QI]BAL	
c	9	D37	B089	A34	A34	0769	Cinédit, F040, Rinédit, Uinédit			

Tableau 4 - Données stylistiques des décors de Lubié appartenant au groupe MARCVS. Origine des décors de comparaison :

- a. Autun, collections du Musée, dessin G. Rogers (Rogers 1999, p. 172 et p. 407),
 b. Lubié, collection des moulages J. Déchelette, Musée de Roanne (Delage 1999a, vol. 5, pl. MAR21, réf. RD017),
 c. Lubié, sondage J. Corrocher 1987 (Corrocher 1994, fig. 13a).

d'ADVOCISVS (7 décors) et de DOECCVS (7 décors). Il est intéressant de noter que ce sont eux également qui figurent en bonne place parmi les découvertes du XIX^e s. ou bien encore celles du sondage de 1987 (Corrocher 1994). En ce qui concerne le premier d'entre eux, cela n'est guère étonnant. En effet, il s'agit d'un des ensembles de production les plus importants et les plus complexes du Centre de la Gaule, qui connaît son développement maximal lors de la phase de grande diffusion des sigillées du groupe en Occident romain. La circulation des moules de

CINNAMVS d'un site à l'autre dut être particulièrement intense et il est possible d'envisager qu'à partir des années 160 il y ait eu au sein du groupe plusieurs officines-mères implantées notamment à Terre-Franche et Lubié.

L'origine des styles d'ADVOCISVS et de DOECCVS, au moins pour une partie de leurs décors, reste à déterminer. Certes les découvertes lézoviennes, dans les deux cas, sont abondantes, mais le fait de les retrouver systématiquement à Lubié ne peut que nous incliner à la prudence.

Viennent ensuite des styles décoratifs présents à quel-

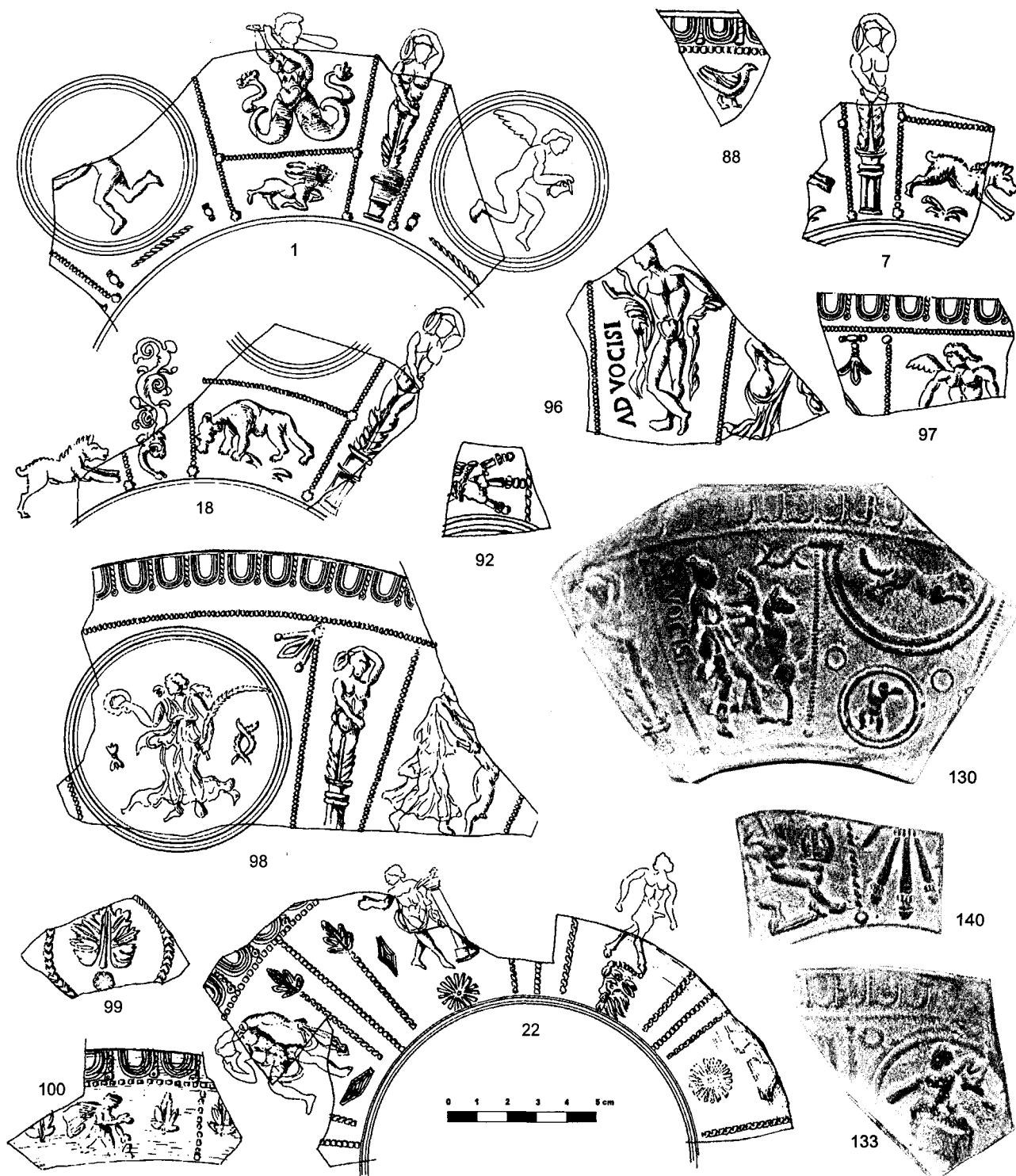


Figure 11 - Lubié, sigillée moulée.

ques exemplaires seulement. C'est le cas des vases du groupe PATERNVS, de SERVVS IV/V, CALETVS ou bien encore de BANVVS I, tous originaire des ateliers lézoviens. Quelques décors seulement, si l'on fait exception des plus petits tessons moulés, n'ont pu faire l'objet d'une attribution stylistique. Parmi eux, un moule de gobelet du deuxième quart du II^e s. (Fig. 13, inv. 124), ainsi qu'un vase de production locale au décor composé uniquement d'un poinçon de feuille imprimée plus ou moins complètement (Fig. 13, inv. 115) (Tableau 5).

3. LA CÉRAMIQUE MÉTALLESCENTE

Plusieurs centaines de fragments de céramique à pâte calcaire et vernis métallescent noir ont été recueillis dans le comblement du fossé. En raison de l'extrême finesse de leurs parois et de l'acidité du sol, un grand nombre d'entre eux ne sont pas identifiables. Il s'agit essentiellement de gobelets à boire. La plupart des formes reconnues sont similaires aux productions de Lezoux (Bet, Gras 1999), mais quelques différences sont cependant notables. La forme 307 de Lezoux est présente à plus de 12 exemplaires.



Figure 12 - Lubié, sigillée moulée.

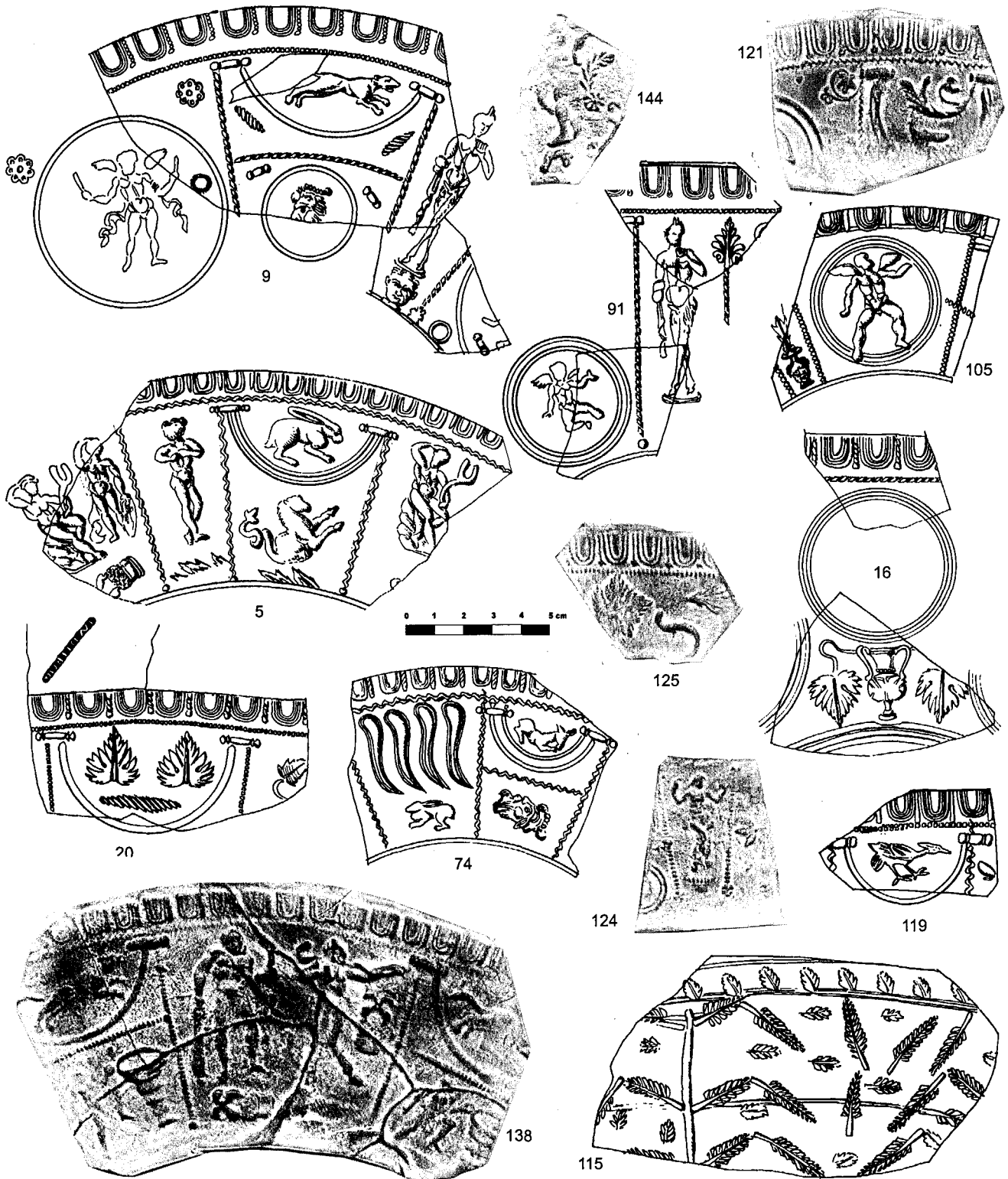


Figure 13 - Lubié, sigillée moulée.

res. Plusieurs dizaines de fragments de panses presque entièrement guillochées peuvent peut-être se rattacher à cette forme. Le gobelet 306, au décor pastillé, est représenté par au moins neuf individus. La forme 308 est présente, également, au minimum, en 9 exemplaires. Une forme fuselée, de forme inédite à Lezoux, est représentée par deux individus ; l'un d'entre eux présente un décor

pastillé noir avec l'emploi également de barbotine blanche (décor végétal ?). La flûte à piedestal 312 est représentée par 5 tessons semblant appartenir à des exemplaires différents. L'un d'entre eux présente un décor végétal à la barbotine. La forme 310 semble n'être présente qu'en quelques exemplaires, alors qu'elle est la forme principale à Lezoux. Trois reliefs d'applique ont été découverts ; ils

CENTRE DE PRODUCTION SIGILLÉE À LUBIÉ

style décoratif	inv.	pl.	forme	ove	LSO	LT	PF (Oswald)	PNF (Rogers)	marque	graphie	NR
ADVOCISVS	1	11	D37			A02	0019, 0504, 0508, 1206, 1303				1
ADVOCISVS	7	11	D37			A02	1206, 1642	K021			1
ADVOCISVS	18	11	D37			A02	1206, 1630, 1642	K021, M050			1
ADVOCISVS	96	11	D37			A02	0093, 0353		EMTA	ADVOCISI	1
ADVOCISVS	97	11	D37	B103	A02	A02	0383	Ginédit, R012			1
ADVOCISVS	98	11	D37	B103	A02	A02	0106, 0809, 1206	G073, L23, U103			3
ADVOCISVS	130	11	M37	B102	A02	A02	0106, 0703, 1206, 1573d	U103, R012	EMTA	ADVOCISI	2
ADVOCISVS	133	11	M37	B103	A02	A02	500				1
BANVVS I	92	11	D37			A34	1330	Q025			1
BANVVS I	95		D37				0012	Q027, ?			1
BANVVS I	140	11	M37			A34	0083.1	Q025			1
BANVVS 13	77		D37	B005	A13	A13	0638	U247			1
CALETVS	22	11	D37	B090	A13	A13, A31	0322, 0365, 0717, 1214	C012, G204, U035			3
CALETVS	99	11	D37					Einédit, C039?; H015			1
CALETVS	100	11	D37	B090	A13	A13	0792	G204			2
CASVRIVS	88	11	D37	B223	A03		2239				1
CASVRIVS	104		D37	B223	A03	A03	0093	R018			1
CINNAMVS	86	12	D37			A02	0033	C114, K020, U001?			1
CINNAMVS	101	12	D37			A02	0124	Q027, T015			1
CINNAMVS	102	12	D37	B143	A02		2315	J001, J015			1
CINNAMVS	103	12	D37			A02	2298, 2401	R014			1
CINNAMVS	106	12	D37					J001			2
CINNAMVS	107	12	D37	B143/144	A02		1450, 1618, 1704				1
CINNAMVS	108	12	D37	B143/144	A2		0101, 1512/1573d				1
CINNAMVS	112		D37	B143/144	A02		0245?, 1508?, 1540?				1
CINNAMVS	113	12	D37				0175	T003, U033			1
CINNAMVS	122	12	M37				0245, 0652, 0688, 1059				1
CINNAMVS ?	110	12	D37	B143/144?	A02		0774?, 1459, 1814, 1849a, 2128?				1
CRICIRO	127	12	M30	B052	A02	A24, A02	1533, L	F016, R012			1
DOECCVS	10	12	D37	Binédit	A03	A03	0177, 2393	C167, E058, J040, J149			1
DOECCVS	76	12	D37			A02	0054, 0638, 2417?	T016			1
DOECCVS	78	12	D37	B161	A03	A03	0638, 2252	C167, H018, J149, R018?, U034	EMT	[DOEC]CI	2
DOECCVS	79		D37			A03	0508, 0638	U246?			1
DOECCVS	81		D37			A03	0204	E008			1
DOECCVS	85		D37			A03	0638, 0442, 2069	H152			1
IVLLINVS	134	12	M37				0628, 1619, 1732, 2216	J169			1
IVSTVS	94	12	D37			A34	0905?., 1770	J037, Q027			2
IVSTVS	136	12	M37			A34	1404, 1732	C197, K008?, Q027			1
MACCIRA	121	13	M37	B108	A23	A23	2113, 2304	H117, M30, R061			1
PATERNVS IIa	90	13	D37	B206	A12		2365	C194, H040, R061			4
PATERNVS IIa	144	13	M37				0092	K037, U140			1
PATERNVS IIb	9	13	D37	B234	A12	A34	0450, 0709a, 1214, 1510	C038, E057, R060, R071			4
PATERNVS IIb	91	13	D37	B105	A12	A34	0440, 0709a	J146			2
PRISCVS/CLEMENS	111		D37			A02		R005, T007, T028			1
PRISCVS/CLEMENS	114		D37			A02	0204, 1205/1206	H185			1
PVGNVS/SECVNDVS	105	13	D37	B143	A02	A02	0401, 1199				2
PVGNVS/SECVNDVS	116		D37	B233	A22	A02	0167	H142			1
SERVVS 13	5	13	D37	B147	A26	A26	052a, 077, 094a, 0331, 2057a	H099, Q058, R002			1
SERVVS III	125	13	M37	B017	A2		1450	H115, H119			1
SERVVS IV	16	13	D37	B153	A34			H093, T005			5
SERVVS IV	20	13	D37	B153	A02	A02		H093, H156, R003	EPA	INDEPCLV?	2
SERVVS IV	138	13	M37	B155	A02	A02	0688, 0710, 0746, 1510	Q058, T28/29			21
SERVVS V	74	13	D37	B155	A26	A26	1214, 1704, 2116	R003, U152			1

Tableau 5 - Données stylistiques des décors issus en grande partie de matrices importées sur le site de Lubié.



Figure 14 - Poinçons.

représentent un visage féminin tourné vers la droite, une feuille non stylisée et une pomme de pin.

La coupelle hémisphérique 303 est présente en plusieurs exemplaires avec une marque concentrique apparemment très frustre.

Les mortiers sont représentés par deux formes : le Drag. 45 bien entendu (forme 316), mais également le Curle 21 (097) à panse cannelée. Cette forme n'est pas produite en métallescente à Lezoux. La forme 317, proche du mortier, est également présente en au moins 6 exemplaires.

CONCLUSION

L'analyse préliminaire du mobilier de ce sondage archéologique, aussi modeste soit-il (n'oublions pas qu'il s'agit de la fouille du comblement d'un fossé sur un mètre carré) constitue une avancée notable dans la connaissance d'un des centres de production du groupe les plus anciennement attestés.

À l'appui de l'ensemble de la documentation recueillie, il est possible aujourd'hui, à titre d'hypothèse, de distinguer deux grandes phases dans l'évolution de la production des céramiques fines : une phase d'essai qui débute vraisemblablement au cours du deuxième quart du II^e s. et se prolonge jusque vers 160, et une phase de production

organisée et régulière bien que, vraisemblablement fluctuante, depuis cette date jusqu'au milieu du III^e s.

La première phase peut être définie sur la base d'un certain nombre d'indices :

- absence des productions de parois fines typiques du centre de la Gaule dont la disparition semble effective à la fin du premier quart du II^e s.

- présence de quelques moules à sigillées antérieurs à 160. C'est le cas d'un moule de gobelet Déch. 65-67 sans attribution stylistique précise, mais dont la composition évoque les créations de P-10 et de ses contemporains, à savoir du deuxième quart du II^e s. (inv. 124). Sont présentes également des pièces de CRICIRO, style décoratif typique du milieu du II^e s. ne perdurant pas au-delà, mais aussi MACCIRA. Notons par ailleurs qu'un certain nombre d'individus appartenant au groupe CINNAMVS peut correspondre aux créations les plus anciennes de celui-ci (antérieures à 160).

Les données liées à cette première phase sont peu nombreuses. Elles montrent ainsi, certainement, que peu de potiers s'investissent encore véritablement dans les productions de céramiques fines, ce qui, en fait, n'étonne guère puisqu'un tel schéma d'évolution est actuellement envisagé (avec plus ou moins de nuances) pour Terre-Franche et Toulon-sur-Allier notamment.

À la deuxième phase se rattache la plus grande part de l'activité dans le domaine de la sigillée moulée et la totalité de production de céramique métallescente.

De nombreux styles décoratifs typiques de la deuxième moitié du II^e s. sont présents sur le site de Lubié, ainsi qu'un petit lot de décors que l'on attribue aujourd'hui aux productions du III^e s. Tel est le cas, comme nous l'avons vu, des styles de BANVVS IV et du groupe MARCVS non antérieur à 210/220.

L'image que l'on a aujourd'hui de ce centre de production ne correspond pas à celle d'un site majeur du groupe, mais n'est pas non plus le reflet des centres de production les plus modestes. Les potiers du lieu, tout en se conformant aux choix régionaux dictés par les sites majeurs, ont su développer des productions de qualité très certainement tout aussi prisées, sur les sites de consommation proches ou lointains, que les vaiselles de leurs aînés.



BIBLIOGRAPHIE

- Bémont 1977** : BEMONT (C.), Styles et moules : essai de méthodologie, dans *R.C.R.F. Acta*, 18, 1977, p. 5-24.
- Bet 1988b** : BET (Ph.), *Groupes de production et potiers à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine*, Thèse de l'École Pratique des Hautes-Études, IV^e section, Paris, 1988.
- Bet, Delage 1998** : BET (Ph.), DELAGE (R.), Lezoux, La Chambonne, av. du Gal de Gaulle (RD223), *Bilan scientifique de la région Auvergne 1996*, Service régional de l'archéologie, Clermont-Ferrand, 1998, p. 62.
- Bet, Gangloff 1987** : BET (Ph.), GANGLOFF (R.), Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme), dans *SFECAG, Actes du congrès de Caen*, 1987, p. 145-158.
- Bet, Gras 1999** : BET (Ph.), GRAS (D.), Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux, p. 13-38, *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*, R.C.R.F., Supplementum 8, Oxford 1999.
- Corrocher 1994** : CORROCHER (J.), *Lubillet, ancienne paroisse de Lapalisse*, Vichy, 1994 (Histoire et Recherche Archéologique en Bourbonnais, 1).
- Déchelette 1904** : DECHELETTE (J.), *Les vases céramiques ornées de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise)*, Paris, 1904.
- Delage 1999a** : DELAGE (R.), *Contribution à l'étude des sites de production du Centre de la Gaule et de leurs céramiques sigillées moulées*, Thèse de Doctorat nouveau régime, Université de Paris I (F. Dumasy dir.), 1999.

Delage 1999b : DELAGE (R.), Réflexions sur la classification des décors sur sigillée du Centre de la Gaule des II^e s. et III^e s. : le rôle des marques épigraphiques et des différents critères d'analyse, dans *SFECAG, Actes du congrès de Fribourg*, 1999, p. 311-337.

Delage, Guillier 1997 : DELAGE (R.), GUILLIER (G.), La céramique confrontée au problème de la datation des niveaux du III^e siècle : quatre exemples Manceaux (Sarthe), dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 255-278.

Kérébel à paraître : KEREBEL (H.), *Les fouilles de Monterfil II à Corseul (Côte d'Armor). Etude de deux quartiers de la ville antique*, à paraître.

Moireau 1992 : MOIREAU (F.), Le dépotoir des "Murgets" à Tavers (Loiret) : étude de la céramique, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 31, 1992, p. 177-188.

Oswald 1931 : OSWALD (F.), *Index on Potters' Stamps on Terra Sigillata, "Samian Ware", with a Supplement*, Castle Hill, 1931.

Oswald 1937 : OSWALD (F.), *Index on Figure-Types on Terra Sigillata (Samian Ware)*, Liverpool, 1937.

De Quirielle et Bertrand 1881 : DE QUIRIELLE (R.), BERTRAND (A.), Découverte d'une officine gallo-romaine à Lubié, dans *Bulletin de l'Allier*, 16, 1881.

Rogers 1974 : ROGERS (G. B.), *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, I : les motifs non figurés*, Paris, 1974 (Gallia, Suppl. 28).

Rogers 1999 : ROGERS (G. B.), *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, II*, Lezoux, 1999, 2 vol. (Cahiers du Centre Archéologique de Lezoux, 1).

Stanfield, Simpson 1958 : STANFIELD (J. A.), SIMPSON (G.), *Central Gaulish Potters*, Oxford, 1958.

Stanfield, Simpson 1991 : STANFIELD (J. A.), SIMPSON (G.), *Les potiers de la Gaule Centrale*, Gonfaron, 1991 (Revue Archéo. Sites, hors-série 37 : Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule centrale, 5).

Terrisse 1968 : TERRISSE (J.-R.), *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Paris, 1968 (Gallia, Suppl., 19).

Vauthey 1976 : VAUTHEY (M. et P.), Inventaires de Terre-Franche. Le potier "Z", facteur de moules original, *Revue Archéo. du Centre*, 15, fasc. 3-4, 1976, p. 325-342.

Vauthey 1977 : VAUTHEY (M. et P.), Inventaires de Terre-Franche. Le potier "Z" (suite) : le poinçon de la cornucopie, *Revue Archéo. du Centre*, 16, fasc. 3-4, 1977, p. 369-375.

Vertet 1986 : Vertet (H.), Lubié, dans BÉMONT (C.) et JACOB (J.-P.) (dir.), *La Terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, 1986, p. 162-163 (Document d'Archéologie Française 6, Paris).



DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

Hugues VERTET : La première découverte de Lubié a été faite par Bertrand alors qu'il parlait avec un de ses copains assis au bord d'un fossé, en train de casser la croûte. Juste à côté de l'atelier se trouvent des ruines mentionnées par Grégoire de Tours et qui sont vraisemblablement un ancien établissement romain dans lequel a vécu un ermite, saint Lupicin. Était-ce une villa ? Quel est le rapport avec l'atelier ? Aucune recherche n'a jamais été faite.

Je n'ai jamais trouvé d'ateliers, dans l'Allier, dans lesquels les fabrications du II^e s. n'aient été précédées de fabrication du I^{er} s. et il sera intéressant d'en avoir une connaissance plus large car il a dû démarrer au I^{er} s. La Besbre est assez large pour être flottable au moment des hautes eaux et on a trouvé dans l'Allier des bateaux chargés de céramiques sigillées qui passaient aux Martres-de-Veyre, à Lezoux, à Vichy, en face de Toulon-sur-Allier, et qui pouvaient ramasser aussi les productions de Lubié.

Dernière remarque, cet atelier a, comme vous le soulignez, des originalités et c'est le problème qui se pose entre les deux grands ateliers qui se trouvent au nord et au sud de l'Aquitaine, celui de La Graufesenque et ceux que je n'appellerais pas succursales mais périphériques car je ne sais pas quels rapports ils ont exactement entre eux. Les ateliers du centre de la Gaule acquièrent tous une originalité dans leur style et dans leur production alors que les ateliers du sud, comme La Graufesenque, n'ont pas la même originalité. La structure, la gestion et l'organisation des ateliers est une question que j'ai posée dans les mélanges offerts à Hartley, qui sera à étudier aussi. La reprise des ateliers de Lubié, même dans des circonstances aussi désastreuses, est une chance.

Par ailleurs existait-il une activité autre que la céramique ? Je pense à ce creuset intact que nous avons découvert.

Philippe BET : Le creuset est pour le moment une pièce unique et on n'a pas trouvé de trace d'activités métallurgiques sur les bords de la Besbre.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE : Vous avez présenté une carte de diffusion des productions de Lubié. Je poserai deux questions. D'une part, dans quelle mesure les contextes dans lesquels ont été trouvés ces produits confortent vos datations larges ? Deuxièmement, quelles sont les autres productions sigillées associées aux vases de Lubié sur les sites de consommation ?

Richard DELAGE : Les datations proposées sont issues de contextes de consommation. La carte montre une recherche en cours qui ne reflète que de manière hypothétique la diffusion de Lubié. En effet j'ai bien précisé que les styles décoratifs de BANVVS IV et MARCVS par exemple existent à Lubié Terre-Franche ou Lezoux. Il est difficile de savoir si les vases viennent de l'un ou de l'autre. En revanche CASVRIVS à la ligne ondulée est uniquement connu à Lubié.

Robin SYMONDS : Y-a-t-il également de l'originalité dans les métallescentes ?

Philippe BET : La métallescente est en très mauvais état et très fragmentée. Nous n'avons pas encore avancé dans ce domaine.

